



N° 0 2 3 5 5 9  
 Courrier arrivé le  
 28 OCT. 2020  
 Direction Générale des Ressources Humaines

G O U V E R N E M E N T D E L A  
 P O L Y N E S I E F R A N Ç A I S E

MINISTÈRE  
 DE L'ÉDUCATION,  
 DE LA MODERNISATION  
 DE L'ADMINISTRATION,  
*en charge du numérique*

ARRETE N° 10097 / MEA du

27 OCT. 2020

Proclamant les résultats de l'examen professionnel pour l'accès au grade de **secrétaire médical principal de 2<sup>ème</sup> classe** du cadre d'emplois des **secrétaires médicaux** de la fonction publique de la Polynésie française au titre de l'année 2019.

Visé : DGRH

28 OCT. 2020

Visa :

DGRH : *[Signature]*

**LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION,  
 DE LA MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION,  
*en charge du numérique***

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée, portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 650/PR du 23 mai 2018 modifié, portant nomination du Vice-Président et des Ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions ;

Vu l'arrêté n° 660/PR du 23 mai 2018 relatif aux attributions du Ministre de l'éducation, de la modernisation de l'Administration, en charge du numérique ;

Vu la délibération n° 95-215 AT du 14 décembre 1995 modifiée, portant statut général de la fonction publique de la Polynésie française ;

Vu la délibération n° 95-217 AT du 14 décembre 1995 modifiée, relative aux conditions générales de recrutement des agents de la fonction publique de la Polynésie française ;

Vu la délibération n° 2011-62 APF du 13 septembre 2011, portant statut particulier du cadre d'emplois des **secrétaires médicaux** de la fonction publique de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 191/CM du 24 février 2020, relatif à l'examen professionnel d'accès au grade de **secrétaire médical principal de 2<sup>ème</sup> classe** ;

Vu l'arrêté n° 5318/MAE/DGRH du 9 juin 2020, portant date d'ouverture et organisation matérielle d'un examen professionnel pour l'accès au grade de **secrétaire médical principal de 2<sup>ème</sup> classe** du cadre d'emplois des **secrétaires médicaux** de la fonction publique de la Polynésie française au titre de l'année 2019 ;

Vu l'arrêté n° 8692/MAE/DGRH du 7 septembre 2020, portant nomination des membres du jury de l'examen professionnel pour l'accès au grade de **secrétaire médical principal de 2<sup>ème</sup> classe** du cadre d'emplois des **secrétaires médicaux** de la fonction publique de la Polynésie française au titre de l'année 2019 ;

Vu le procès verbal d'admission n° 13943/MEA/DGRH du 22 octobre 2020.

**ARRETE**

**Article 1er.** - Sont déclarées admises à l'examen professionnel pour l'accès au grade de **secrétaire médical principal de 2<sup>ème</sup> classe** du cadre d'emplois des **secrétaires médicaux** de la fonction publique de la Polynésie française au titre de l'année 2019, dans l'ordre de mérite :

Ampliations :

- PR 1
- VP 1
- SGG 1
- REG 1
- MEA 1
- DGRH/CMR 1
- DGRH/SGC 1
- JOPF 1

- Madame TAPI Heiata
- Madame TEHUIOTOA Poe

**VISÉ : DGRH**

**Article 2. -** Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le

**27 OCT. 2020**

Le Ministre  
de l'éducation,  
de la modernisation  
de l'Administration,  
*en charge du numérique*

Christelle LEHARTEL



Pour Ampliation,  
Pour Le Secrétaire Général du Gouvernement  
et par Délégation



T. FENUAITI

**27 OCT. 2020**

**10097**